



HAL
open science

Indépendance du Conseil d'Administration et Gestion des Résultats

Jan Stepniewski, Slim Souid

► **To cite this version:**

Jan Stepniewski, Slim Souid. Indépendance du Conseil d'Administration et Gestion des Résultats. LA COMPTABILITE, LE CONTRÔLE ET L'AUDIT ENTRE CHANGEMENT ET STABILITE, May 2008, France. pp.CD Rom. halshs-00525985

HAL Id: halshs-00525985

<https://shs.hal.science/halshs-00525985>

Submitted on 13 Oct 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Indépendance du Conseil d'Administration et Gestion des Résultats

Jan STEPNIEWSKI

Maître de conférence HDR à l'Université de Paris 13
Centre de Recherche en Gestion et Management (CREGEM)

e-mail : stepniewski@iutb.univ-paris13.fr

Slim SLOUD

Docteur en Sciences de Gestion
Centre de Recherche en Gestion et Management

e-mail : souidslim@yahoo.fr

Résumé :

Cette étude examine la relation entre l'indépendance du conseil d'administration et la gestion du résultat et ce pour le cas des sociétés françaises cotées à la bourse de Paris qui ont appliqué les normes comptables internationales de l'International Accounting Standard Board (IASB).

En utilisant les méthodes des équations structurelles, cet article montre qu'une proportion élevée d'administrateurs externes indépendants contraignent le dirigeant à s'engager dans une gestion des résultats.

Mots clés : Indépendance du conseil d'administration - Gestion du résultat - Méthodes des équations structurelles

Abstract :

This study examines the relationship between the independence of board of directors and earnings management, for firms of the stock exchange of Paris which have applied the International Accounting Standard of the IASB.

We have used methods of structural equations and we have shown that a high proportion of independent outside directors, constrain the leader to use earnings management.

key.words : Independence of board of directors - earnings management- methods of structural equations.

Indépendance du Conseil d'Administration et Gestion du Résultat

1.INTRODUCTION :

La comptabilité financière sert à refléter la réalité économique de toute entreprise et les premiers responsables de l'élaboration des états financiers sont les dirigeants de cette entreprise.

Ces derniers peuvent chercher à examiner leurs propres fonctions d'utilité (maximisation de leurs richesses personnelles, choix des stratégies les moins risquées et à court terme,...) en jouant sur les chiffres comptables divulgués.

Pour cela, sont venus les auditeurs externes qui ont pour mission de contrôler les états financiers et de rassurer les investisseurs et tout partenaire de la firme de la fiabilité et de la sincérité de l'information financière divulguée.

Toutefois, au cours des dernières années, nous avons remarqué que des fraudes et des irrégularités importantes au niveau d'états financiers, même certifiés, ont conduit à des faillites spectaculaires et inattendues.

En plus de ces multiples scandales (faillites, états financiers frauduleux,...) ayant agité les milieux des affaires, les déclarations d'Arthur Levitt, président de la SEC¹ en septembre 1998, ainsi que celles de l'Association Française des Auditeurs en France ont été la cause d'une méfiance envers la crédibilité des états financiers publiés.

Dans un tel contexte, il y a eu remise en cause de la capacité de l'auditeur externe, à lui seul, à protéger les intérêts des partenaires d'une firme et nous avons senti un besoin urgent de tout un processus de gouvernement des entreprises servant à protéger les intérêts des investisseurs et à garantir une bonne qualité des états financiers.

L'un des éléments de ce processus de gouvernement des entreprises ayant reçu le plus d'attention dans le contexte international est le conseil d'administration. En effet, plusieurs rapports sont apparus (Treadway aux Etats-Unis, Cadbury au Royaume Unis, Vienot et Boutton en France, Rapport de Toronto Stock Exchange au Canada) recommandant l'implantation de comités spécialisés (Comité d'audit, de vérification, de nomination,...) et insistant sur le renforcement du rôle joué par le conseil d'administration dans la surveillance des comportements discrétionnaires des gestionnaires et la veille sur les intérêts des actionnaires.

La seule étude ayant examiné l'impact de certains mécanismes de gouvernement des entreprises sur la pratique de gestion des résultats est effectuée dans le contexte français est celle de Jeanjean (2001).

Dans cette étude, nous examinons la relation d'une part, l'indépendance du conseil d'administration, en tant que mécanisme de gouvernement des entreprises, et d'autre part, un aspect subtile de la fiabilité des états financiers, à savoir la gestion des résultats, et ce pour le cas des sociétés françaises cotées à la bourse de Paris qui ont appliqué les normes comptables internationales de l'International Accounting Standard Board (IASB).

¹ SEC : Securities and Exchange Commission (commission des titres financiers et des bourses).

En effet, le conseil européen de mars 2002 a adopté un règlement rendant obligatoire à partir du premier janvier 2005, l'application des normes comptables internationales pour l'établissement des comptes consolidés des sociétés faisant appel public à l'épargne [Journal Officiel de la Communauté Européenne du 11/09/2002].

Dans cette étude, nous retenons le modèle factoriel développé par Jeanjean (2002). La Modélisation en Equations Structurelles avec variables latentes et erreurs de mesures est utilisée.

Nous avons considéré la gestion du résultat et l'indépendance du conseil d'administration comme deux variables latentes mesurés par des indicateurs. La première est mesurée par les modèles de Jones (1991), Jones modifié (1995) et le modèle de Rees et al. (1996). La deuxième est mesurée par la proportion d'administrateurs indépendants dans le conseil d'administration et le comité d'audit.

Pour ce faire, nous allons tout d'abord présenter, dans la première section de cet article, le cadre théorique de la recherche ainsi que la revue de la littérature se rapportant à ce sujet. Puis, nous allons avancer la méthodologie adoptée dans notre étude empirique dans une deuxième section. Les résultats obtenus sont ensuite présentés dans la troisième section. Enfin, nos conclusions et nos voies de recherches futures font l'objet de la dernière section.

2.CADRE THÉORIQUE ET REVUE DE LA LITTÉRATURE :

Schipper (1989) définit la gestion du résultat comme étant : « une intervention délibérée dans le processus de présentation de l'information financière dans le but de s'approprier des gains personnels »².

Les actionnaires vont gagner quand la gestion du résultat est utilisée dans un objectif de signalisation d'une information privée détenue par les dirigeants ou de réduction des coûts politiques.

Toutefois, ces actionnaires peuvent aussi perdre quand cette pratique aboutit à des gains privés anormaux pour les dirigeants. De tels gains peuvent être soit directs (augmentation de leur rémunération) soit indirects (en terme de promotions futures, bonne réputation sur le marché travail).

En plus, la gestion du résultat pourrait tromper les investisseurs en leur donnant de fausses informations. En effet, les investisseurs se basent sur l'information financière pour décider d'acheter, de conserver ou de vendre les titres. Ainsi, quand cette information est erronée, il serait impossible d'évaluer correctement les titres sur le marché financier et la gestion du résultat pourrait alors être considérée l'une des principales causes des conflits d'agence existant entre les actionnaires et les dirigeants.

Dans les grandes firmes où il y a une séparation entre la propriété et la direction, ces problèmes d'agence s'accroissent avec une gestion opportuniste du résultat, d'où la nécessité de certains mécanismes de contrôle des dirigeants qui essaient d'aligner les intérêts des dirigeants avec ceux des actionnaires.

² Schipper, K. (1989) : "Commentary on Earnings Management", Accounting Horizons 3 ; pp : 91-102.

Le mécanisme suprême de contrôle interne des dirigeants est le conseil d'administration. Ce dernier est le principal organe chargé de représenter les intérêts des actionnaires.

Le rapport Vienot (1995), attribue quatre missions au conseil d'administration : définir la stratégie de l'entreprise, désigner les mandataires sociaux chargés de gérer celle-ci dans le cadre de cette stratégie, contrôler la gestion et veiller à la qualité de l'information fournie aux actionnaires.

L'hypothèse de base de la théorie de l'agence est que l'efficacité du conseil croît avec la proportion d'administrateurs externes. En effet, ces derniers étant indépendants de la direction, ils ont plus de s'opposer à l'opportunisme du dirigeant. En plus, l'existence d'un comité d'audit au sein du conseil d'administration a un effet sur l'exercice du contrôle et par conséquent sur la qualité de l'information financière.

2.1. Indépendance du conseil d'administration :

Les études antérieures (Fama, 1980 ; Fama et Jensen ,1983) suggèrent que la viabilité du conseil d'administration est rehaussée par l'inclusion de membres externes indépendants de la direction. En effet, les administrateurs externes peuvent s'opposer librement aux décisions prises par les dirigeants et qui pourraient menacer les intérêts des actionnaires.

En France, les rapports Vienot (1 et 2) et Bouton (2002) encouragent les entreprises cotées à faire figurer des administrateurs externes indépendants au sein de leur conseil d'administration.

Quand le rapport Vienot (1999) fixe l'objectif d'une proportion d'un tiers d'administrateurs indépendants, le rapport Bouton (2002) indique que l'objectif devrait être fixé à la moitié dans le cas des "sociétés dispersées et dépourvues d'actionnaires de contrôle" (Bouton 2002, p. 9).

Récemment, Vafeas (2002) a montré l'importance de la présence des membres externes dans l'accroissement du contenu informatif des bénéfices comptables et qu'il existe un nombre optimal de représentation des membres externes dans le conseil qui assure l'utilité de l'information contenue dans les bénéfices.

D'où notre hypothèse :

La gestion des résultats est négativement liée à l'indépendance du conseil d'administration.

Dahya et MC Connel (2005) ont constaté qu'un conseil, composé à majorité par des membres externes, prend des décisions différentes voire meilleures.

D'ailleurs la publication du rapport de Cadbury en 1992 a poussé les sociétés cotées à la bourse de Londres d'augmenter le nombre de membres externes dans leurs conseils.

Les études de Peasnell et al. (1998 et 2000) sur des entreprises britanniques, de Klein (2002) sur des entreprises américaines et celle de Jeanjean (2001) sur des entreprises françaises ont trouvé que les firmes dont les conseils d'administration incluent un pourcentage élevé d'administrateurs externes ont une faible tendance à s'engager dans une pratique de gestion des résultats.

2.2. Le comité d'audit :

Depuis le début des années quatre vingt dix, l'efficacité du comité d'audit a été un thème à débat. Plusieurs réformes et réglementations ont vu le jour attestant du rôle primordial du comité d'audit dans une bonne gouvernance des entreprises.

Le rapport de Cadbury (1992) exige que toutes les entreprises doivent créer un comité d'audit avec un minimum de trois membres qui sont totalement indépendants du management.

En plus, l'acte de Sarbanes Oxley (Loi Sox, 2002) a augmenté les responsabilités et l'autorité du comité d'audit qui doit être majoritairement composé par des membres indépendants.

En plus, le rapport du comité de Blue Ribbon (199) comprend des recommandations concernant l'amélioration de l'efficacité du comité d'audit dans le contrôle des rapports comptables et financiers.

La présence d'un comité d'audit indépendant sert à améliorer et accroître la véracité des processus d'audit internes et externes, ce qui garantit l'exactitude des états financiers et permet une meilleure intégrité du marché de capitaux

En France, la mise en place d'un tel comité a été recommandée dans les rapports Vienot. Dans ce contexte, le comité Vienot a considéré qu'il avait pour tâche essentielle de s'assurer de la pertinence et de la performance des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et de vérifier la qualité des procédures internes de collecte et de contrôle des informations.

Sur ce dernier point, la loi de la sécurité financière a introduit une nouvelle obligation pour le président du conseil d'administration, celle d'établir un rapport sur les procédures du contrôle interne mises en place par l'entreprise.

Klein (1998, 2000) et Vafeas (2000), ont attesté le rôle important que joue un comité d'audit indépendant dans la diminution du management abusif des bénéfices comptables.

Sur un échantillon de 120 comités d'audit, Schelleman et Knechel (2005) ont montré que le management potentiel des bénéfices augmente significativement avec l'effort d'audit

Carcello, Hollingsworth et Neal (2006) ont pu affirmer que les membres indépendants du comité d'audit et ayant une expertise financière, sont plus efficaces dans l'atténuation des manipulations des résultats comptables.

3. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES :

3.1. Echantillon et données de l'étude :

Dans le cadre de cette recherche, nous nous intéressons exclusivement aux sociétés françaises cotées. Ce choix est motivé par l'application du référentiel IAS/IFRS³ par ces sociétés.

Notre échantillon est constitué de la manière suivante :

- (1) Sélection des sociétés françaises cotées.

³ Règlement Européen 1602/2002

- (2) Exclusion de toutes les sociétés à caractère financier (Banques, Assurances, Sociétés immobilières...) du fait de leur législation comptable particulière.
- (3) Les rapports annuels sont utilisés pour réunir les données financières et les informations sur les mécanismes de gouvernement d'entreprise : nombre d'administrateurs indépendants et l'existence d'un comité d'audit.

Les observations sont regroupées par secteur d'activité. La taille de l'échantillon est de 167 sociétés. La période de l'étude est l'année 2005 qui est l'année de la transition aux normes IAS/IFRS par les sociétés cotées.

Le tableau suivant présente la répartition de notre échantillon par secteur d'activité.

Tableau n°1 : Répartition de l'échantillon par secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre de sociétés
1. Commerce	12
2. Construction	8
3. Production et distribution d'énergie	11
4. Service	40
5. Transport et communication	21
6. Industrie chimique	30
7. Industrie automobile	21
8. Fabrication des machines et appareils électriques	24
TOTAL	167

3.2. Choix de l'approche et du modèle :

Dans cette étude nous avons opté pour une approche transversale (Cross-Sectional) plutôt qu'une approche de série chronologique tout comme Defond et Jiambalvo (1994), Subramanyam (1996), Rees et al. (1996) et Beneish (1997) pour les avantages méthodologiques de cette technique (Shivakumar, 1996).

En effet, l'approche transversale permet de réduire les exigences en matière de données temporelles et d'identifier un comportement comptable différent d'une autre.

De plus, le contexte de la présente recherche ne se prête pas à l'utilisation des séries chronologiques (approche longitudinale - time série). En effet, on cherche à examiner l'effet de l'indépendance du conseil d'administration sur la gestion du résultat dans la présence d'évènement spécial qui est l'application du référentiel IASB.

Par ailleurs, Bartov et al. (2000) et Klein (2000) ont montré que les modèles en coupe transversale apparaissent mieux spécifiés et produisent des estimateurs ayant moins de variabilité que ceux des modèles des séries chronologiques.

Dans le cadre de notre travail, nous retenons le modèle factoriel développé par Jeanjean (2002) qu'il s'agit d'une mesure synthétique à la gestion du résultat.

Dans notre modèle, la gestion du résultat et l'indépendance du conseil d'administration sont considérés comme deux variables latentes (non observables) mesurées par des indicateurs.

La gestion du résultat est mesurée par trois indicateurs qui sont : modèle de Jones (1991), modèle de Jones modifié (1995) et le modèle de Rees et al. (1996). Le choix de ces modèles est justifié par l'exercice d'un événement qui est l'application des normes IAS/IFRS dans lequel on soupçonne la gestion du résultat.

Ainsi, le modèle de mesure de gestion du résultat est le suivant :

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{ACD Jones (1991)} \quad = \lambda_1 \text{ GR} + \varepsilon_1 \\ \text{ACD Jones modifié (1995)} = \lambda_2 \text{ GR} + \varepsilon_2 \\ \text{ACD Rees et al. (1996)} \quad = \lambda_3 \text{ GR} + \varepsilon_3 \end{array} \right.$$

Avec :

⊗ **ACD Jones (1991) = Ajustement Comptable Discrétionnaire Jones (1991)**

$$= \text{TA}_{ijt}/\text{A}_{ijt-1} - [\alpha_0 (1/\text{A}_{ijt-1}) + \alpha_1 (\Delta\text{REV}_{ijt}/\text{A}_{ijt-1}) + \alpha_2 (\text{PPE}_{ijt}/\text{A}_{ijt-1})]$$

TA_{ijt} : Ajustement comptables totaux de l'entreprise i dans le secteur j à l'année t.

ΔREV_{ijt} : Variation du chiffre d'affaires de l'entreprise i dans le secteur j entre l'année t-1 et l'année t.

PPE_{ijt} : Immobilisations brutes hors immobilisations financières de l'entreprise i dans le secteur j à l'année t.

A_{ijt-1} : Total de l'actif de l'entreprise i dans le secteur j de l'année t-1.

⊗ **ACD Jones modifié (1995) = Ajustement Comptable Discrétionnaire Jones modifié (1995)**

$$= \text{TA}_{ijt}/\text{A}_{ijt-1} - [\alpha_0 (1/\text{A}_{ijt-1}) + \alpha_1 [(\Delta\text{REV}_{ijt} - \Delta\text{CRE}_{ijt})/\text{A}_{ijt-1}] + \alpha_2 (\text{PPE}_{ijt}/\text{A}_{ijt-1})]$$

ΔCRE_{ijt} : Variation des ventes à crédit nettes de l'entreprise i dans le secteur j entre l'année t - 1 et l'année t.

⊗ **ACD Rees et al. (1996) = Ajustement Comptable Discrétionnaire Rees et al. (1996)**

$$= \text{TA}_{ijt}/\text{A}_{ijt-1} - [\alpha_0 (1/\text{A}_{ijt-1}) + \alpha_1 [(\Delta\text{REV}_{ijt})/\text{A}_{ijt-1}] + \alpha_2 (\text{PPE}_{ijt}/\text{A}_{ijt-1}) + \alpha_3 (\text{CFE}_{ijt}/\text{A}_{ijt-1})]$$

CFE_{ijt} : Les flux de trésorerie liés à l'exploitation de l'entreprise i dans le secteur j à l'année t.

L'indépendance du conseil d'administration est mesurée par 3 variables : La proportion d'administrateurs indépendants, proportion d'administrateurs indépendants au carré et le comité d'audit. Cette dernière est une variable dichotomique (binaire), selon l'existence ou non du comité.

Conformément à Piot (2001), nous ne retenons que les vrais comités d'audit, c'est-à-dire répondant aux recommandations des rapports Vienot (1995 et 1999) : au moins trois membres dont deux indépendants.

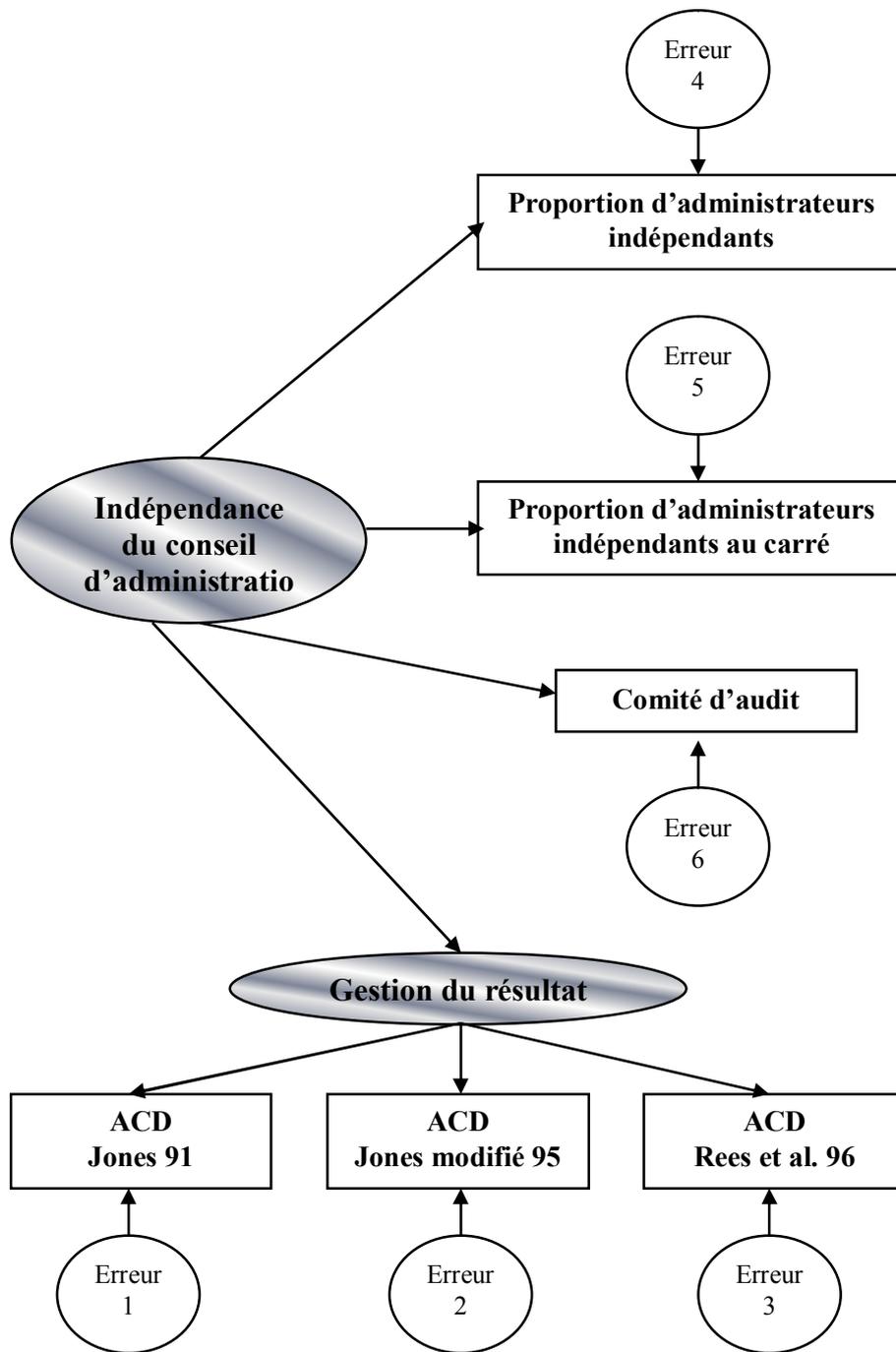
Dans cette recherche, la Modélisation en Equation Structurelles (MES) avec variables latentes et erreurs de mesure est utilisée. En effet, les méthodes des équations structurelles regroupent un ensemble de techniques statistiques comme l'analyse factorielle confirmatoire, les systèmes d'équations simultanées, les tests de validités. Leur point commun est de traiter les effets linéaires, entre un ensemble de variables dites latentes, indépendantes et dépendantes.

L'apport de ces méthodes, au regard des démarches classiques telles que la régression, est de permettre, d'une part, le traitement d'estimations simultanées de plusieurs relations de dépendances –inter reliées, et d'autre part, l'incorporation d'erreurs de mesure directement dans le processus d'estimation.

Les méthodes d'équations structurelles offrent la possibilité d'une évaluation globale des modèles de recherche étudiés et pas seulement un examen de la significativité des coefficients estimés. Pour un questionnaire, ces méthodes permettent de mesurer simultanément les effets estimés de plusieurs déterminants sur plusieurs cause.

Conformément aux conventions de l'analyse factorielle confirmatoire, le système d'équation peut être représenté graphiquement comme suit : les variables observables par des rectangles et les variables latentes (non observables) par des ovales (figure n°1).

Figure n°1 : Représentation graphique du modèle de base



4. RÉSULTATS ET INTERPRÉTATIONS :

4.1. Analyse factorielle exploratoire :

Afin d'étudier les variables latentes mesurées par les indicateurs, une analyse factorielle exploratoire est entreprise.

La méthode d'analyse factorielle exploratoire est une technique qui peut être employée pour découvrir la structure sous-jacente d'un grand ensemble de variables. L'analyse factorielle ne peut être conduite que si l'indice de Kaiser - Meyer - Olkin (KMO) est supérieur à 0,6 et le test de la sphéricité de Bartlett est inférieur à 0,05.

Pour faire l'analyse factorielle exploratoire, on a utilisé la méthode de l'analyse en composante principale sur SPSS qui est la méthode d'analyse la plus connue et la plus utilisée.

Le tableau suivant montre les tests d'exécution d'une analyse factorielle exploratoire :

Tableau n°2 : Résultat du test de l'unidimensionnalité

	K.M.O (>0,6)	Signification du test de sphéricité de Bartlett (< 0,05)	Variance totale expliquée
Gestion du résultat	0,694	0,0010	87,511%
Indépendance du conseil d'administration	0,706	0,00107	90,873%

Pour évaluer la cohérence interne des indicateurs, on doit savoir le degré de fiabilité de ces indicateurs mesurant les variables latentes qui sont la gestion des résultats et l'indépendance du conseil d'administration.

L'indicateur, qui permet de mesurer cette fiabilité, est appelé l'alpha de Cronbach. Ainsi, quand alpha se rapproche de 1, la cohérence interne des indicateurs est bonne.

Le tableau n°3 montre que la cohérence interne de nos indicateurs est acceptable car l'alpha de Cronbach est supérieur à 0,7.

Tableau n°3 : Fiabilité des indicateurs mesurant la gestion du résultat et l'indépendance du conseil d'administration

	Alpha de Cronbach (>0,7)
Gestion du résultat	0,9285
Indépendance du conseil d'administration	0,78

4.2. L'adéquation globale du modèle :

L'évaluation globale du modèle cherche à évaluer l'adéquation des données (matrice "réelle" des variances ; covariances) au modèle théorique.

Le logiciel AMOS 7.0 a été utilisé pour élaborer la matrice théorique. La procédure GLS (Generalized Least Square) avec bootstrap a été utilisée pour limiter les problèmes liés à la non normalité des données.

Plusieurs indices existent pour évaluer la qualité de l'ajustement (Roussel et al., 2002). Les indices retenus sont : le Khi-deux, le GFI (Goodness of Fit), l'AGFI (Adjusted Goodness of Fit) et le RMSEA.

Le tableau n°4 indique les seuils à atteindre pour que l'ajustement du modèle soit considéré comme correct et les valeurs pour le modèle.

Tableau n°4 : Mesures d'ajustement global

Indice	Seuil	Valeur pour le modèle
Khi-deux (normé)	$2 < \text{Khi-deux normé} < 5$	1,842
GFI	$> 0,9$	0,935
AGFI	$> 0,9$	0,845
RMSEA	$< 0,08$	0,075

4.3. Evaluation des modèles de mesure :

Le modèle proposé se décompose en deux modèles de mesure : La gestion du résultat et l'indépendance du conseil d'administration.

L'évaluation de ces deux modèles est faite à travers deux tests qui sont la validité convergente et la fiabilité. La première est mesurée par les poids de régression des indicateurs.

La deuxième est mesurée par le Rhô de Jöreskog. La formule du Rhô est la suivante :

$$\mathbf{f}_y = \frac{\left(\sum_{i=1}^p \lambda_i \right)^2 \times \text{var} (y)}{\left(\sum_{i=1}^p \lambda_i \right)^2 \times \text{var} (y) + \sum_{i=1}^p \text{var}(\varepsilon_i)}$$

Avec :

\mathbf{f}_y = Rhô de Jöreskog ou Rhô de Ksi : indice de la fiabilité de cohérence interne de la mesure de la variable théorique y .

λ_i = La contribution factorielle (Loading) de l'indicateur i sur sa variable théorique, issue d'une analyse factorielle confirmatoire.

$\text{Var}(\varepsilon_i) = 1 - \lambda_i^2$: Variance du résidu de l'indicateur i .

D'après Roussel et al. (2002), $Rh\hat{o} > 0,7$ est considéré comme acceptable. La fiabilité de la mesure est donc bonne.

La validité convergente et la fiabilité de mesure sont indiquées dans le tableau n°5 :

Tableau n°5 : La validité convergente et la fiabilité de deux modèles de mesure : la gestion du résultat et l'indépendance du conseil d'administration

Variable latente	Indicateurs	Validité convergente Poids de régression	Fiabilité $Rh\hat{o}$
Gestion du résultat	ACD Jones 91 ACD Jones modifié 95 ACD Rees et al. 96	1 0,870 0,844	0,963
Indépendance du conseil d'administration	Proportion d'administrateurs indépendants	0,975	0,899
	Proportion d'administrateurs indépendants au carré	0,985	
	comité d'audit	0,446	

Globalement, les mesures sont valides et fiables au regard de la significativité des poids de régression et de la mesure des erreurs.

4.4. Evaluation du modèle de structure :

L'évaluation du modèle structurel consiste à valider les relations entre les construits. Le tableau suivant indique les résultats empiriques de notre modèle de base.

Tableau n°6 : Résultats empiriques du modèle de base

Hypothèse	Relation	Signe anticipé	Poids de régression	P
H	Indépendance du conseil d'administration	-	- 0,618	0,009

Le résultat de notre modèle de base montre que l'indépendance du conseil d'administration influence significativement sur la gestion du résultat. Le coefficient associé à cette variable est très significative (- 0,618).

Les chiffres obtenus permettent d'avancer qu'une proportion d'environ 34-37% d'administrateurs indépendants au sens du rapport de Vienot permet de minimiser les accruals discrétionnaires. Donc, notre hypothèse est validée.

Ainsi que, les résultats des études de Peasnell et al. (2000) et de Jeanjean (2001) sur des entreprises françaises ont confirmé que plus le conseil d'administration est indépendant, plus la tendance à s'engager dans une pratique de gestion du résultat est faible.

CONCLUSION

A l'issue de ce travail, il n'est inutile d'en résumer les principaux développements en insistant sur ses apports avant d'en souligner les limites et les perspectives de recherches futures.

La gestion du résultat est la manipulation à la hausse ou à la baisse des résultats publiés dans le but d'influencer les parties prenantes de l'entreprise. La gestion du résultat est donc stratégique dans le sens où elle vise un ou plusieurs objectifs.

Un conseil d'administration indépendant du management est négativement lié à la gestion du résultat. Cette relation est mieux fondée en droit français qu'en droit anglo-saxon car le rôle des administrateurs en France est de défendre l'intérêt social, intérêt qui ne se confond pas avec celui des actionnaires.

Sur le plan méthodologique, nous avons considéré la gestion du résultat et l'indépendance du conseil d'administration comme deux variables latentes.

L'utilisation des méthodes des équations structurelles nous a permis de confirmer que la présence des administrateurs indépendants au sein du conseil d'administration est déterminante dans la limitation du comportement opportuniste des dirigeants.

Cette étude essaie de trouver des solutions au problème de mise en cause de la fiabilité des états financiers et permet aussi de vérifier si les conseils d'administration des sociétés françaises, en tant que mécanisme de gouvernance, assument convenablement leur mission de contrôle des dirigeants.

Ce travail de recherche comporte un certain nombre de limites qu'il convient de souligner. En premier lieu, l'approche en coupe transversale utilisée, retient le regroupement des entreprises par secteur d'activité. Cependant, les groupes peuvent avoir plusieurs activités en même temps. L'hétérogénéité des activités d'un groupe limite la pertinence économique des analyses des accruals. Ainsi, d'autres variables qui peuvent influencer la gestion des résultats (exemple : l'augmentation du capital, les accruals discrétionnaires passés) n'ont pas été prises en considération ; ce qui peut biaiser les résultats trouvés.

Cependant l'inclusion de nouvelles variables de gouvernance se rapportant à la structure de propriété ou à l'enracinement du PDG et l'analyse de leur impact sur l'étendue de la gestion des résultats serait aussi intéressant à étudier.

BIBLIOGRAPHIE

1. AGRAWAL, A. et CHADHA, S. (2005) « Corporate Governance and Accounting Standards », *Journal of Law and Economics*, vol. 48(2), p. 371-406.
2. BENEISH, M. (1997) « Detecting GAAP violation : implications for assessing earnings management among firms with extreme financial performance », *Journal of accounting and public policy*, vol.16, p.271-309.
3. BOUTON, D. et al. (2002) « Pour un Meilleur Gouvernement des Entreprises Cotées », Rapport Groupe de Travail Conjoint MEDEF/AFEP-AGREF.
4. CADBURY, R. (1992) « Report of the committee on financial aspects of corporate governance », London, Gee.
5. CARCELLO, J.V., HOLLINGSWORTH, C.W. and NEAL, T.L. (2006) « Audit Committee Financial Experts: A closer Examination Using Firm Designations », *Accounting Horizons* (December), p. 351-373.
6. DAHYA J. et MC CONNELL J.J (2005), « Outside directors and corporate board decisions », *Journal of Corporate Finance*, vol. 11, pp. 37-60.
7. DECHOW, P., SLOAN, R. et SWEENEY, A. (1995) « Detecting earnings management », *The Accounting Review*, vol. 70, n°2, April, p.193-225.
8. DEFOND, M.L. et JIAMBALVO, J. (1994) « Debt Covenant Effects and the Manipulation of Accruals », *Journal of Accounting and Economics* (January), p. 145-176.
9. FAMA, E. (1980) « Agency problems and the theory of the firm », *Journal of political economy*, vol. 88, n°2, April, p. 288-297.
10. FAMA, E.F. et JENSEN, M.C. (1983) « The Separation of Ownership and Control », *Journal of Law and Economics* 26, p. 301-325.
11. GUAY, W., KOTHARI, S. et WATTS, R. (1996) « A market-based evaluation of discretionary accruals models », *Journal of accounting research*, vol. 34 (suppl.), p. 83-105.
12. JEANJEAN, T. (2001) « Contribution à l'analyse de la gestion du résultat des entreprises cotées en France », Actes du 22^{ème} Congrès de l'association Française de Comptabilité, 17-20 Mai.
13. JEANJEAN, T. (2002) « La gestion du résultat et gouvernement d'entreprise analyse des déterminants et formulation d'un modèle de mesure », thèse de doctorat, université de Paris Dauphine.
14. JONES, J. (1991) « Earnings management during import relief investigations », *Journal of Accounting Research*, 29, p. 193-228.
15. KLEIN, A. (2002) « Audit committee, board of director characteristics, and earnings management », *Journal of Accounting and Economics*, 33 (2002), p. 375-400.
16. KOTHARI, S.P., ANDREW, J.L. et CHARLES, E.W. (2005) « Performance matched discretionary accrual measures », *Journal of Accounting and Economics*, vol.39, p.163-197.

17. PEASNELL, K., POPE, P. and YOUNG, S. (1998) « Outside directors, board effectiveness and earnings management », Working Paper accounting research network, disponible sur http://www.ssrn.com/update/arn/arn_finacctg.html.
18. PEASNELL, K., POPE, P. and YOUNG, S. (2000) « Detecting earnings management using cross-sectional abnormal accruals models », *Accounting and Business Research*, vol. 30, Issue 4, p. 313-326.
19. PIOT, C. (2001) « Voluntary Formation and Independence of French Audit Committees: An Empirical Analysis », Actes du 24^{ème} Congrès European Accounting Association (avril), Athens.
20. REES, L., GILL, S. et GORE, R. (1996) « An investigation of asset write-downs and concurrent abnormal accruals », *Journal of Accounting Research, Supplement*, 34, p. 157-169.
21. ROUSSEL, P., DURRIEU, F., Campoy, E. et EL AKREMI, A. (2002) « Méthodes d'équations structurelles : recherche et applications en gestion », *Economica*, Paris, p. 270.
22. SCHIPPER, K. (1989) « Commentary on Earnings Management », *Accounting Horizons* 3, 4, p. 91-102.
23. STOLOWY, H. et BRETON, G. (2003) « La gestion des données comptables : une revue de la littérature », *Comptabilité - Contrôle - Audit*, Mai 2003, Tome 1, vol. 1, p. 125-151.
24. SUBRAMANYAM, K.R. (1996) « The pricing of discretionary accruals », *Journal of accounting and economics*, vol. 22, p. 249-281.
25. VAFEAS, N. (2000) « Board structure and the informativeness of earnings », *Journal of Accounting and Public policy*, vol.19 (2), p.139-160.
26. VIENOT, M. (1995) « Le Conseil d'Administration Des Sociétés Cotées », Rapport du Comité Présidé par M. Marc Vienot, AFEP (Association Française des Entreprises Privées) et MEDEF (Mouvement des Entreprises de France).
27. VIENOT, M., (1999) « Le Gouvernement d'Entreprise », Rapport du Comité Présidé par M. Marc Vienot, (Association Française des Entreprises Privées) et MEDEF (Mouvement des Entreprises de France).
28. XIE, B., DAVIDSON, W. ET DADALT, P. (2003) « Earnings management and corporate governance: the role of the board and the audit committee », *Journal of Corporate Finance*, 9 (2003), p. 295-316.